



AVIS

JURY CRIMINEL Année 2023

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-DCL/4/418
en date du 5 avril 2023

La population est informée que Monsieur le Maire procédera publiquement à l'Espace Culturel Daniel Balavoine le lundi 10 juillet 2023 à 20h00 au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de six personnes qui seront désignées pour être inscrites sur la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés.



Gandrange, le 30 juin 2023
Le Maire,

Henri OCTAVE